



Projet Pédagogique
Structure : ALAE
PASTEUR
Année 2019/2020

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	4
La structure	5
Les dispositifs	6
LE PUBLIC VISE	7
Caractéristiques par tranche d'âge	8
Caractéristiques du public de l'école	10
LES OBJECTIFS DU PROJET	13
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	13
Les objectifs du PEL - PEDT	15
Les objectifs du Plan Mercredi	16
Les objectifs généraux	17
Les objectifs opérationnels	17
Les projets d'activités	19
Les projets d'enfants	20
LES METHODES PEDAGOGIQUES.....	21
LES MOYENS	23
FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	25
L'EVALUATION.....	29
Les outils d'évaluation.....	29
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	30
La Fédération Léo Lagrange Fédération	31
La Délégation Nationale Enfance.....	32





Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

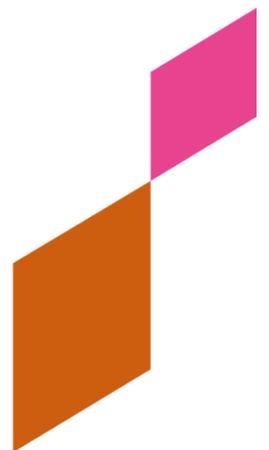
La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2018 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **10 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret de juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.





Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

L'ALAE se situe au sein du groupement scolaire Pasteur Lamartine, excentré du Bas Vernet, proche du quartier Torcatis à 10 minutes du théâtre de l'Archipel, et donc à 15 minutes du centre de Perpignan.

Beaucoup de commerces se trouvent à proximité ainsi que la mairie de quartier. L'ALAE est au cœur des HLM Pont rouge et St Louis, à proximité de quartiers résidentiels.

En moins d'un an, grâce au plan de réfection urbain, des parcs de la ville de Perpignan ; deux parcs ont été rénovés, aménagés et adaptés aux usages des riverains.

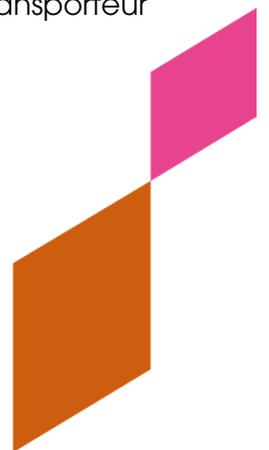
Le parc Desprès à 3 minutes à pied et le parc Torcatis à 10 minutes à pied.

Au niveau culturel, nous avons de nombreuses infrastructures à 15 minutes à pied autour de la structure ALAE Pasteur.

- La caserne des pompiers
- Bibliothèque de la tour Barande
- Les parcs
- Le théâtre de l'Archipel
- Le cinéma Castillet
- Association « il faudra leur dire » ...

Pour les transports, un arrêt de bus de la compagnie SANKEO, transport en commun pour la ville de Perpignan. Se trouve à proximité du parc Desprès, de cet arrêt toutes les lignes vont en direction du centre-ville.

Pour les sorties au-delà de 15 minutes à pied, nous faisons appel à un transporteur FAUR voyage.





La structure

La structure a une spécificité, deux classes ULIS (*unité local inclusion scolaire*)

ULIS 1 : enfants ayant du trouble du comportement et retard intellectuelle

ULIS 2 : enfants mal attendants avec troubles associées ; avec ou sans appareillage.

Les ULIS sont des classes particulières pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. Chaque école a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins.

C'est l'une des priorités affichées par le gouvernement : l'école "inclusive", plus ouverte aux enfants porteurs de handicap. Ces derniers sont aujourd'hui près de 400 000 à être scolarisés dans des écoles publiques.

Une façon de sociabiliser ces enfants, mais aussi d'éduquer les autres à la différence.

La Ville de Perpignan s'inscrit dans le cadre de son projet éducatif comme un acteur de l'éducatif autour de l'enfance.

Elle a souhaité confier au secteur associatif local la mise en œuvre des activités de loisirs. Elle permet le développement d'actions éducatives sur les temps d'accueil.

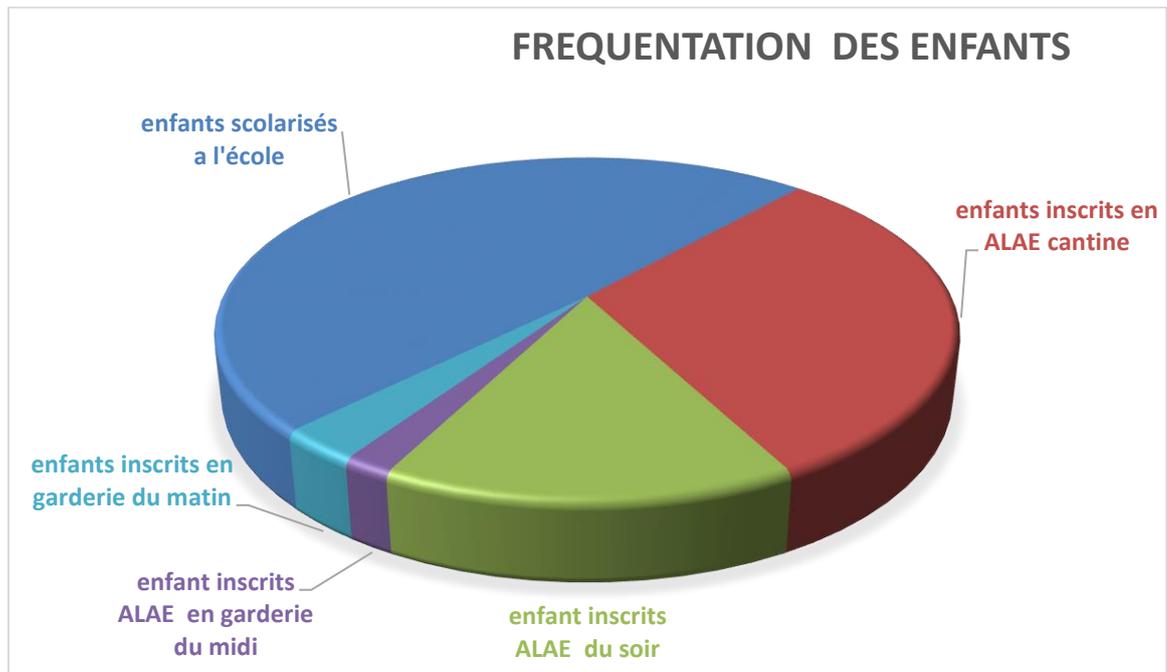
L'ALAE assure l'accueil des enfants de l'école élémentaire en période périscolaire matin, midi et soir, afin de permettre à leurs parents de concilier vie professionnelle et vie familiale. Cet accueil a une vocation sociale et éducative.





L'École Élémentaire Pasteur accueille environ 350 écoliers.

- 138 demi- pensionnaires à la cantine
- 58 enfants inscrits sur les temps d'accueils périscolaires du soir
- 8 enfants en garderie du midi
- 25 enfants en garderie du matin



Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
- Projet Educatif De Territoire
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- APU
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





LE PUBLIC VISE

L'ALAE est destiné aux enfants âgés de 6 à 12 ans inscrits à l'école Elementaire Pasteur ; pour les temps périscolaires mis en place par la mairie de Perpignan.

Nous mettons en place des groupes d'âges ce qui nous permet d'adapter les activités selon les caractéristiques des enfants.

Un public éclectique habite ces zones, c'est un public de toutes origines et de toutes classes sociales.

Dans le cadre du Plan National de Renouvellement Urbain (P.N.R.U.), une action qui vise à revitaliser les zones les plus délabrées de la ville et cela concerne évidemment en premier lieu les quartiers en difficultés.

Démolitions et reconstructions des cités Vernet-Salanque, Clodion-Torcatiss-Roudayre et Peyrestortes dans les quartiers du Vernet.

Du coup on peut observer une hausse de la fréquentation mais aussi du public qui change sur le périscolaire.

Il est important de souligner, que la situation des quartiers du centre de la ville et ceux du Vernet ont des caractéristiques totalement différentes, que ce soit d'un point de vue urbanistique que du point de vue de la population qui l'occupe.

D'un côté, les quartiers du centre se caractérisent par un habitat ancien et délabré, une population relativement âgée, beaucoup de personnes isolées voire marginales, un nombre important de logements vacants, un fort taux d'allocataires et une population gitane importante et sédentarisée depuis plusieurs générations.

De l'autre côté, les quartiers du Vernet ont une population caractérisée par un habitat HLM relativement récent, une population jeune, un nombre important d'enfant par ménage au maximum 4 enfants, un fort taux de chômage, et une population magrébine, gitane surreprésentée par rapport aux autres quartiers de la ville.

Du fait de cette pluralité de situations, ressort une certaine diversité au niveau des établissements en Éducation prioritaire.

L'école Pasteur Lamartine est rattachée au collège Marcel Pagnol ; Le collège M. Pagnol est également situé dans les quartiers du Vernet. Il est aujourd'hui le plus gros collège en Éducation prioritaire de Perpignan et l'un des établissements en ZEP avec les plus gros effectifs de la région. Il fait partie du REP Vernet-Pagnol.



Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 3 à 6 ans
D'imitation/ de création	Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/ d' « autonomie »	La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.
D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	A 3 ans : Age déménageur A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . <ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.



Besoin...	De 7 à 9 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
de fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation/ d' « autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé/	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>
D'activité/ de « ne rien faire »	<p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p>	<p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p>
	<p>Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	



Caractéristiques du public de l'école

L'école est publique, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, elle se situe dans le quartier du Vernet ; c'est une école bilingue catalane ; Ce qui signifie qu'à chaque niveau, il y a des classes bilingues.

L'école est classée en REP+ réseau d'éducation prioritaire, les deux Zones de Renouveau Urbain se situent dans les quartiers du Vernet et dans le quartier du Centre.

L'école Pasteur en 2019 accueille 350 élèves, c'est une école primaire à capacité collège.

En 2018, l'école a accueilli 376 élèves ; l'écart entre 2018 et 2019 s'explique par le départ de nombreuses familles qui ont déménagées du quartier dont des fratries ; (minimum 3 enfants). Ces départs ont eu lieu courant septembre /octobre 2019.

Un écart de 26 enfants constaté, l'équivalent d'une classe.

La structure est implantée en territoire Nord de Perpignan.

Ci-dessous un tableau représentatif de l'organisation pédagogique de la structure.

Classes Bilingues	Classes monolingues	Classe monolingues double niveau	Classes ULIS (Unité localisées pour l'inclusion scolaire)
<ul style="list-style-type: none">➤ 3 classes de CP/CE1 dédoublées➤ 2 classes de CE2/CM1➤ 2 classes de CM1/CM2	<ul style="list-style-type: none">➤ 3 classes de CP/CE1 dédoublées	<ul style="list-style-type: none">➤ 1 classe de CE2/CM1➤ 4 classes de CM1/CM2	<ul style="list-style-type: none">➤ Classe ULIS 1 trouble du comportement et déficient intellectuel➤ Classe ULIS 2 Mal entendant avec ou sans appareillage

L'équipe enseignante



L'équipe de l'école élémentaire Pasteur est constituée de 22 enseignants, 1 directrice détachée de l'enseignement, 1 service civique.

L'équipe enseignante est très dynamique et investie dans plusieurs projets.

Nous participons conjointement à plusieurs manifestations, respectons et faisons respecter le même règlement intérieur.

Notre démarche reste dans l'intérêt de l'enfant chacun dans ses missions.

L'équipe technique

Une concierge est présente sur l'école. Une relation étroite est mise en place autour de la surveillance des allées et venues dans l'école surtout au moment des accueils scolaires en particulier de 11h45 à 12h30 et de 13h30 à 14h00 de même en accueil du soir de 17h à 17h30 jusqu'à 18h15.

Le service restauration

L'équipe est composée de 4 employés de restauration dont la mission est d'assurer le temps de repas des enfants. Elles participeront aux projets autour de l'hygiène alimentaire et à la décoration et mise en valeur de l'espace restauration.

Des temps d'information formels ou informels seront mis en place avec la responsable afin d'assurer une continuité et un dialogue essentiel au bon fonctionnement de ce temps de restauration.

Les partenaires institutionnels

Le service enfance (DAEE) de la ville nous propose de participer à plusieurs projets ainsi que des activités destinées à l'enfance. Sur l'ALAE Pasteur Lamartine, le coordinateur ville est présent, se déplace sur site régulièrement et nous apporte un regard éducatif.

Les partenaires financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

- ✓ La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).
- ✓ La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)



- ✓ La Mairie de Perpignan qui est l'organisatrice de l'accueil de loisirs (au sens DDCCS) mais l'organisation et la gestion sont confiées à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée.

Ces dispositifs font l'objet de contrôles réguliers.

Type d'accueil		5 ans	6-7 ans	8-9 ans	10-12 ans	TOTAL
A.L.A.E. : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole	Périscolaire midi	0	70	55	35	160
	Garderie		31	24	13	68
	TOTAL					228

Au total c'est 228 enfants qui fréquentent les temps d'accueil périscolaire (*tout temps d'accueil confondus*) en ce qui concerne la mixité 70 filles et 78 garçons qui fréquentent le périscolaire.





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- l'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- l'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au coeur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqués.e.s



dans l'élaboration et la mise en oeuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en oeuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.



Les objectifs du PEL - PEDT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus



La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

- ✓ Sensibiliser les enfants à des notions de citoyenneté et de socialisation et encourager leurs initiatives dans une démarche autonome
- ✓ Favoriser la biodiversité dans nos structures, amener les enfants à être en phase avec la nature.
- ✓ S'approprier les différents espaces de la cour de l'école pour favoriser par des aménagements la biodiversité pour acquérir une connaissance des végétaux et animaux présents dans notre environnement quotidien afin de mieux les préserver et de prendre conscience du rôle essentiel de l'homme dans le maintien des équilibres naturels
- ✓ Développer la curiosité des enfants face à leur environnement et la découverte du patrimoine culturel
- ✓ Permettre l'accès à un domaine de la culture en assurant l'appropriation de pratiques corporelles et notamment de pratiques sportives et d'expressions
- ✓ Favoriser le développement du sport pour tous, pour favoriser le vivre ensemble dans une visée inclusive.

Les objectifs opérationnels

- ✓ L'équipe met en place un projet « ma planète ». Dans le cadre de ce projet, nous abordons tout au long de cette année scolaire, la découverte des milieux et soulevons les problèmes environnementaux. La finalité de cette approche est d'éduquer les enfants à des pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables.

Les actions :

- ✓ Opération : Nettoyons la nature
- ✓ Récup'art
- ✓ Economisons pour préserver notre planète
- ✓ Entretien des bacs de jardinage plantés avec les enfants l'année dernière
- ✓ Trier, c'est gagner !
- ✓ La biodiversité : c'est la vie, réalisation de gîtes à insectes
- ✓ Défie Récylum (comprendre le recyclage en étant solidaire)

Réalisation de sorties culturelles sur des sites emblématiques de Perpignan (visites guidées, et jeux)

- ✓ Découverte des Concerts sandwichs au théâtre de l'Archipel



- ✓ Réalisation de Land ART en milieu naturel, sortie dans les parcs avoisinants, parc Torcatis, parc Bir Hakeim

Initiation et découverte à de nouvelles pratiques sportives et culturelles

- ✓ La capoeira en partenariat avec l'association Vibração
- ✓ La chistera, pelote basque
- ✓ Thématique grand jeu à chaque veille de vacances. Exemple, pour le nouvel an chinois le grand jeu sera Pékin Express.

Découverte de pratiques handisport dans une volonté de développer l'envie d'aller vers l'autre pour construire le vivre ensemble

- ✓ Malle handisport
- ✓ Jeux de société Super Cap

Réalisation de recettes avec des produits issus du commerce équitable pour amener l'enfant à devenir un consommateur éco-responsable

- ✓ Fondation Monde Fontenoy (lutte contre le gaspillage alimentaire et devenir un consommateur éco responsable)
 - ✓ Création de pot gourmand avec des bocaux recyclés
 - ✓ Réalisation d'un livre de recette anti gaspillage et commerce équitable
- ✓ Nous instaurons une ambiance rassurante et ludique lors de temps de repas (propice à la découverte et au plaisir)
 - ✓ Nous initiions les enfants de l'accueil de loisirs aux gestes d'écocitoyenneté

Education à la citoyenneté :

- ✓ Le programme Défis & Différences est proposé aux enfants durant toute la période. C'est un animateur de l'accueil de loisirs formé à cet outil qui assure l'animation des séances.
- ✓ Nous favorisons le lien en social en ouvrant notre jardin pédagogique aux habitants du quartier.

Les espaces partagés

- ✓ Mis en place d'un espace partagé avec l'école, un projet porté par l'ALAE, qui permet aux enfants de se retrouver dans un espace convivial avec un coin lecture et mis à disposition de l'hebdo du petit citoyen. Les enfants peuvent s'y rendre au moment où il le désire même pendant l'activité et pareil sur l'école pendant la récréation.



Les projets d'activités

L'équipe se réunit à chaque préparation de cycle, pour réfléchir sur les thématiques qui sont proposées par la direction en cohérence avec le projet éducatif.

Harbi Fatima, la directrice, coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation.

Nous mettons en place chaque semaine un temps fort sur le planning d'activité des animateurs. Un exemple ; la semaine du 16 au 20 décembre une journée sera consacrée à la journée internationale des personnes handicapées. Pour cela chaque animateur réalise une sensibilisation sur leur groupe, soit par la créativité avec un montage vidéo soit par le sport avec des activités Handisport, ou encore autour du jeu Super Cap.

Nos réunions sont préparées à l'aide d'outil tel que le cahier de l'animateur Léo Lagrange et le calendrier.

- ✓ Une sortie par cycle est proposée sur les groupes :
- ✓ Sortie culturelle dans les parcs de la ville
- ✓ Marché de Noël du centre-ville
- ✓ Concert sandwich
- ✓ Caserne des pompiers

A chaque fin de cycle la veille des vacances, un grand jeu est proposé aux enfants du CP AU CM2 s'appuyant sur l'imaginaire des enfants.

Exemple : le 20 décembre une chasse au trésor féérique est proposée pour les enfants de cycle 2. Pour ceux de cycle 3, « il était une fois les jeux d'antan ».





Les projets d'enfants

Donner aux enfants l'expérience de mettre en place une idée qui vient d'eux parce que c'est leur temps libre, parce qu'ils vont apprendre différentes choses dans de multiples domaines, et parce qu'ils s'y intéresseront davantage.

Notre expérience nous a convaincu qu'il est préférable de programmer un moment clairement identifié pour que les enfants programment, choisissent, élaborent, conçoivent...

Nous pensons que ce temps est indispensable.

Il existe d'innombrables formes pour cela, en fonction du public (âge et effectif) et du choix de l'équipe.

Exemple il est mis en place la boîte à idées ou la fresque d'expression :

L'avantage, c'est le temps que l'on laisse aux enfants pour réfléchir, l'inconvénient, c'est le manque de participation de tous.

Il faut donc associer l'outil avec l'animation de l'outil.

Un animateur doit prendre en charge la boîte à idées, ou la fresque d'expression suffisamment longtemps pour que chaque enfant, au moment où il le souhaite, donne ses idées.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

- Explication et affichage des règles de vie informant les enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Ces règles ne sont pas immuables, elles peuvent évoluer, notamment au cours des temps d'échange et de discussion avec les animateurs.
- Instaurer des temps d'échange, d'écoute entre enfants et animateurs afin de réguler les conflits entre enfants et enfants /adultes.
- Faire participer les enfants au rangement, à la mise en place des activités
- Valoriser l'enfant, le mettre en confiance, animateurs à l'écoute.
- Propositions des enfants au cours de forums de discussions avec les adultes.
- Retour et évaluation des enfants sur les activités mises en place.

Responsabilité de l'équipe. Aucun enfant n'est autorisé à quitter seul l'ALAE sans l'autorisation du responsable légal. Un adulte devra obligatoirement venir chercher l'enfant et prévenir l'équipe de son départ.

Les parents dont les enfants doivent suivre un traitement médical doivent nous fournir obligatoirement la photocopie de l'ordonnance ou demander à établir un PAI.

Les parents qui souhaitent que leurs enfants ne mangent pas de la viande doivent en informer le service de restauration afin qu'il ne lui en soit pas servi

➤ La relation avec les parents

Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie du centre.

Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

C'est aussi dans ce cadre que se met en place le comité d'usagers de l'accueil de loisirs, qui peut prendre des formes variées (réunions, sorties, rencontres, déjeuners etc...) et qui représente un engagement fort de notre équipe d'animation.

Nous favoriserons l'écoute et l'accompagnement des familles :

- Grâce aux manifestations organisées auxquelles les parents seront conviés.
- Grâce aux différents temps d'accueils possibles pendant le temps périscolaire.
- Grâce à des rencontres formelles ou informelles.



- Grâce à un cahier de liaison intitulé « ALPAST » qui a pour objectif de favoriser la communication avec les parents, les infos sur les sorties lors des temps méridiens, les dossiers d'inscriptions, date des évènements, le programme...
 - Grâce à un affichage qui est mis à l'extérieur sur les grandes baies vitrées de l'ALAE, cet affichage permet aux familles de voir tous ce que les animateurs proposent, il y a le pseudo profil de chacun et on y retrouve les projets, les grands jeux, les sorties...
-
- ✓ Une réunion de préparation aura lieu, avant le 1^{er} jour de l'ALAE et au cours de la première semaine de fonctionnement pour réévaluer le fonctionnement avec toute l'équipe d'animation
 - ✓ Le projet ALAE sera présenté lors du conseil d'école aux parents délégués.
 - ✓ Des rencontres auront également lieu entre l'équipe d'animation et l'équipe technique.
 - ✓ L'équipe d'animation se réunira un mardi sur deux pour mettre en place les projets d'activités et pour des temps de concertation sur les temps du midi et du soir.
 - ✓ Différentes rencontres auront lieu avec l'équipe enseignante tout au long de l'année afin d'améliorer les relations.
 - ✓ Rencontre régulière avec la directrice de l'école.
 - ✓ Mise en place de permanences durant le mois de septembre pour les parents afin de nous rencontrer, d'expliquer le rôle du ALAE et de remplir les documents administratifs.





LES MOYENS

Rôles de chacun

Les animateurs :

- Veiller à la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant
- Respecter le projet pédagogique et le mettre en pratique
- Travailler en équipe
- Répondre aux besoins et attentes des enfants
- Mettre en place des activités diversifiées
- Animer de façon ludique les ateliers
- Veiller au respect des règles de vie dans l'école
- Mettre en place des projets en commun avec l'équipe enseignante

L'équipe de direction :

- Gérer pédagogiquement, administrativement, financièrement, humainement et techniquement la structure et tout ce qui s'y rapporte.
- Favoriser le travail en équipe et la formation de l'équipe
- Coordonner les actions mises en place
- Servir de relais entre les différents acteurs du projet : l'école, la fédération Léo Lagrange, les différents services de la mairie et les familles.
- Veiller au respect du projet pédagogique
- Veiller au respect des projets d'activités
- Coordonner les actions des animateurs
- Mettre en place des outils de travail autour de l'animation
- Proposer des actions autour de thèmes d'activités (possibilité d'intervenants extérieur)
- Gérer le matériel d'animation

Locaux de chaque structure mis à disposition de l'ALAE

	LOCAUX INTERIEURS	LOCAUX EXTERIEURS
ELEMENTAIRE	1 salle dédiée ALAE 1 bibliothèque 1 salle d'activité à l'étage Les salles de classe les midis sur demande 1 gymnase 1 bureau	2 cours 1 préau 1 terrain de basket-ball

Le bureau se situe au niveau de la salle 1, dans la cour des enfants de cycle 2

- Le coin des animateurs est situé dans le bureau de la direction. On y trouve un casier pour chaque membre de l'équipe, tous les documents concernant l'ALAE (administratif et pédagogique), l'armoire à pharmacie, etc...



- Les lieux d'activités doivent être rangés au quotidien et maintenus propres. Le matériel de nettoyage se trouve dans le bureau.

Les lieux de stockage

Chaque salle d'activité est dotée de matériel (feuilles, feutres, crayons, ciseaux, colle, etc...) Chaque animateur gère le matériel dont il a besoin dans sa salle d'activité.

Les animateurs seront référents d'un pôle de matériel et devront vérifier l'état de celui-ci, le stock, et gérer le balisage des produits.

Les moyens financiers

Le budget périscolaire accordé est fixé en fonction des effectifs réels. Le budget pédagogique est de 0.20€/h/enfant.

La répartition budgétaire est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe :

- **Le matériel pédagogique** : *budget le plus conséquent car nous souhaitons vivement que nos activités soient de qualité avec du matériel adéquat. Par contre, cela n'empêche pas un travail de réflexion sur les produits de récupération.*
- **Les besoins en pharmacie** : *pharmacie propre à l'ALAE + 3 mallettes mobiles.*
- **Activités diverses** : *« intervenants autour de trois pôles (art plastique, sport, lecture, écriture), organisme de spectacle, ... »*
- **Transport** : *les déplacements lors des inters-ALAE ou sorties.*
- **Alimentation** : *budget réparti entre les activités pâtisserie et le goûter à 17h que nous avons mis en place. Ou par exemple le goûter de Noël, ...*

Ce temps du goûter a été mis en place afin de proposer une collation aux enfants et de répondre aussi aux problèmes « des goûters trop sucrés, trop salés ou pas du tout de goûter à l'école ». Mais aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire en récupérant le pain de la cantine non consommé. Nous demandons une participation aux familles et nous complétons le reste. Cependant cet espace doit rester un temps convivial et non obligatoire qui symbolise un peu la clôture de la journée école. On peut y entonner un chant ou une discussion.



FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Vous pouvez trouver en annexe le règlement intérieur de l'ALAE, en lien direct avec celui du groupement scolaire Pasteur Lamartine.

Horaires

11H45 - 14H00	11H45 - 12H30 : Temps de garderie
	Temps de pause méridienne
	13H30 - 13H50 : Temps de garderie
17H00 - 18H15	Accueil du soir

Inscription

La restauration :

Il reste indispensable en ce qui concerne l'inscription au repas de s'inscrire auprès du Service Restauration et logistique de la mairie (Repas), les modalités de facturation restent les mêmes que pour un accueil restauration classique.

Service scolaire : 10 rue du Castillet ou mairie de quartier nord.

Le temps d'accueil (midi et soir):

L'inscription se fait auprès de la mairie avant le 1er jour d'inscription. Une participation financière suivant le quotient familial CAF (revenu famille) leur sera demandé lors de l'inscription.

La liste des différentes pièces à fournir et les conditions sont disponibles sur le site internet de la Mairie de Perpignan ainsi que celui de l'accueil de loisirs et directement dans nos locaux.

Les animateurs : rôle et fonctions

L'équipe se compose de 11 animateurs, d'une directrice et d'une adjointe. Nous accueillons en moyenne 160 enfants les lundis, mardi et jeudi et le vendredi. Le taux d'encadrement en élémentaire est de 1 animateur pour 14 enfants.



De par la situation de la cantine qui se situe à l'extérieur de l'enceinte de l'école, nous avons dû mettre en place un fonctionnement par groupe d'âge. Ainsi, les animateurs sont divisés comme suit :

Groupe des CP - 3 animateurs
Groupe des CE1 - 2 animateurs
Groupe des CE2 - 2 animateurs
Groupe des CM1 - 2 animateurs
Groupe des CM2 - 2 animateurs

La cantine élémentaire est organisée en self. Par conséquent, les enfants se servent des composantes du repas en amont à l'aide d'un plateau qu'ils débarrasseront à la fin.

L'ordre de passage à la cantine a été déterminé en fonction des locaux et de l'effectif des groupes.

En effet, deux salles de restauration sont à la disposition des enfants de l'école élémentaire, l'une étant plus petite que l'autre. Il conviendra donc d'installer les deux groupes les plus nombreux dans la plus grande salle (salle du bas) et les trois autres groupes dans la salle du haut (petite salle). Chaque groupe aura un minimum de 30 minutes pour prendre leur repas.

Chaque animateur doit proposer des activités complémentaires aux enfants sur le temps de l'interclasse (activités physiques et créatives ou plus calmes), ainsi qu'un projet au choix de l'animateur proposé sur la durée du cycle.

Les plannings d'activités sont élaborés en début de cycle sur le temps de réunion du mardi après-midi. Ils sont par la suite affichés devant chaque entrée d'école.

L'équipe d'animation doit s'adapter aux besoins et désirs des enfants tout en veillant à leur sécurité physique, morale et au respect du règlement intérieur et des règles de vie.

11H45	Chaque animateur est référent d'une classe. Il doit se présenter à 11H45 devant celle-ci avec son listing d'appel mis à jour par l'équipe de direction grâce à l'outil numérique Axel et prendre en charge <u>tous les enfants</u> inscrits sur le temps périscolaire. Il se rend ensuite dans la cour pour retrouver son groupe et dispache les enfants dans leurs groupes respectifs.
11h55 – 13H45	C'est un temps où les enfants vont se restaurer, faire des activités et jouer librement.
13H45 – 13H50	Chaque groupe se rend dans la cour pour la récréation. A 13H50, les enseignants viennent relayer les animateurs. C'est un moment d'échange et d'informations concernant le déroulement du temps périscolaire.



Le temps de garderie du midi

Ce temps a été mis en place pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine et dont les familles ne sont pas disponibles pour venir chercher leurs enfants dès la sortie de classe à 11H45 ou redéposer leurs enfants à 14H00.

L'effectif moyen des enfants pour chaque temps de garderie est de 10 enfants.

L'équipe de direction se charge de ce temps qui se déroule de 11H45 à 12H30 et de 13H30 à 13H50. Celle-ci occupe la salle de l'ALAE ou la cour des petits, lieu privilégié se situant au niveau de l'entrée de l'école. Un listing de pointage est rempli minutieusement.

L'accueil du soir

L'équipe se compose de :

- 4 animateurs sur l'ALAE élémentaire
- De l'équipe de direction (directrice et adjointe)

Les présences sont notées sur les cahiers d'appel mis en place en début d'année.

HORAIRE	ALAE ELEMENTAIRE
17H00	CP : les enfants se rendent à la bibliothèque CE1/CE2 : les enfants se rendent à la salle 5 CM1 : les enfants se rendent dans la salle 6 CM2 : les enfants se rendent dans la salle 1
17H00 -17H30	Les parents peuvent venir récupérer leur(s) enfant(s) de 17H00 à 17h30. A 17H30, le portail est fermé par nos soins. Nous avons souhaité mettre en place un temps de goûter commun. Cela signifie que nous avons demandé aux parents une participation alimentaire (miel, confiture, sirop, compote, etc...) et répartissons toutes ces denrées récoltées sur chaque soir. L'ALAE complète également ce goûter en fonction des besoins. Un menu « goûter » est affiché à l'entrée de la salle ALAE afin que les parents sachent ce que les enfants ont goûté.
17H30 - 17H50	Un espace « Leçons » est mis en place afin que chaque enfant puisse faire ses devoirs les lundis et jeudis. Des temps d'animation sont proposés les mardis et jeudis. Les enfants n'ayant pas de devoirs sont pris en charge par un animateur qui leur propose différents pôles de jeux éducatifs en intérieur ou extérieur. Il sera ensuite rejoint par ses deux collègues de surveillance des devoirs au plus tard à 17H50.
17H50 - 18H00	Temps de récréation pour tous les enfants puis, après avoir rangé le matériel, chaque groupe rejoint sa salle pour la sortie avec les familles.



18H00 – 18H15	Ouverture du portail et départ échelonné des enfants avec leur famille. Les enfants sont récupérés à la sortie du porche en bois de l'école.
---------------	--

Modalités de restauration

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

Le SIST Perpignan Méditerranée est le syndicat intercommunal qui gère la restauration.

Pendant le repas, l'enfant devra :

- Goûter à tous les plats, se tenir correctement, et manger proprement.
- Apprendre les gestes élémentaires avec l'aide d'un adulte afin d'acquérir une autonomie importante
- Évaluer le menu grâce à des fiches d'appréciation afin de donner son avis pour la commission des menus (cf. Les partenaires), temps de parole mis en place par les animateurs dans leur groupe.

Des pique-niques seront organisés suivant les différents projets. Une information sera transmise aux parents.

Notre positionnement concernant la laïcité

Raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.





L'EVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation.

Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de LéoVille. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs Pasteur a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jean Jacques, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs Pasteur.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la [Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées](#). (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de LEO VILLE. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Jean Jacques, le Directeur de l'accueil de LéoVille fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.



ALAE Pasteur

Fatima HARBI

Rue Déodat de Sévérac

PERPIGNAN

<http://leolagrange-acm-perpignan.org/alae-pasteur/>

